

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 22 novembre 2023

### ÉBOULEMENT DE FALAISE SUR L'A29/A131

La bretelle de jonction Saint-Saëns/Le Havre de l'échangeur A29/A131 a été fermée à 4h30 ce matin, à la suite d'un éboulement partiel de la falaise surplombant cette bretelle.

Dès ce matin très tôt, la SAPN s'est rendue sur place et a mobilisé les services experts du CEREMA afin de poser un diagnostic précis et envisager les interventions nécessaires. Les investigations menées ont mis en évidence un risque de nouvel éboulement.

Afin de garantir la sécurité des automobilistes, le préfet de la Seine-Maritime a décidé de prendre un arrêté portant interdiction temporaire de circulation au niveau de la bretelle de jonction de l'A29 à l'A131 dans le sens Amiens vers le Havre.

Les investigations menées ont mis en évidence que le risque concernait également la route départementale n°982, située à proximité immédiate, en parallèle de l'échangeur A29/A131. Ainsi, la section située à proximité de la zone d'éboulement est également interdite à toute circulation (zone en rouge sur le plan ci-dessous).



**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

## Déviations mises en place

S'agissant de la bretelle d'accès autoroutière, une déviation a été mise en place via l'échangeur N°5, en faisant sortir les automobilistes au giratoire de la route industrielle pour faire demi-tour afin de reprendre l'A29 dans l'autre sens, ce qui leur d'emprunter la bretelle Sud de sortie de l'A29 vers l'A131 en direction du Havre.

S'agissant de la route départementale RD982, une déviation est parallèlement mise en place par les services de la direction des routes du département, en concertation avec la DIRNO :

- Pour les usagers venant du Havre, fermeture de la D982 au niveau du lieu-dit « la pissotière à Madame » et renvoi vers l'A131 ;
- Pour les usagers venant de Tancarville, dès le giratoire RD982 - A131, mention de « route barrée à X km » avec interdiction d'accès au PL. La circulation est également renvoyée sur l'A131. Il en est de même pour les voies venant du Nord et débouchant sur la 982.

Les accès aux entreprises du secteur, bien que dégradés, sont maintenus.

Sans qu'il soit possible à cette heure de donner un délai de conduite des travaux de sécurisation, il convient de noter que **ces axes resteront fermés jusqu'à ce que les risques soient écartés pour les conducteurs comme pour les équipes qui doivent y intervenir.**

Dans l'attente et à l'approche des zones concernées, il est recommandé d'être vigilants et attentifs à la signalisation en place. L'ensemble des services sont mobilisés pour rétablir au plus vite la circulation sur ces axes tout en assurant la sécurité de tous.

Une information des usagers et automobilistes est disponible via des panneaux à messages variables et sur 107.7 FM.

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex